LE CRIP

Centre de Rééducation et d'Insertion Professionnelle

Adultes reconnus
Travailleurs Handicapés
Sur orientation de la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA)

E.S.R.P.

Établissement et Services de Réadaptation Professionnelle

L'Etablissement et Service de Réadaptation Professionnelle du CRIP est un établissement médico-social qui accueille des personnes reconnues « Travailleur Handicapé », inscrites dans une démarche de reconversion professionnelle et propose un accompagnement global à la réalisation de leur projet. Les bénéficiaires sont orientés par les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) de l'ensemble du territoire national.

L'ESRP se donne pour mission principale de contribuer à l'intégration professionnelle et sociale durable des travailleurs en situation de handicap, à la suite d'un accident ou d'une maladie.

Un accompagnement personnalisé, fondé sur une approche globale, permet la prise en compte des effets du handicap sur la dynamique d'insertion. En appui à l'action de formation, les axes de l'accompagnement concernent la santé, la situation sociale, l'insertion professionnelle.

L'ESRP mobilise en interne, pour la personne accueillie, une équipe pluridisciplinaire : formateurs, conseillers en insertion professionnelle, assistantes de service sociale, CESF, éducateurs spécialisé, éducateurs AP, Educateurs Technique Spécialisé, ergothérapeute, psychologue, neuropsychologues, médecin et infirmier. Des professionnels extérieurs peuvent être sollicités pour l'accompagnement. L'équipe pluridisciplinaire intervient pour lever les freins dans le parcours de la personne accueillie.

Les objectifs de l'ESRP :

- Mettre l'expertise des ESRP et ESPO à disposition des organismes de formation et d'insertion
- Des dispositifs ouverts sur l'extérieur
- Des parcours cohérents et sans rupture
- Des prestations souples et modulables
- Des réponses de proximité
- Une meilleure réponse aux besoins des personnes

Les dispositifs de l'ESRP sont :

- Des actions préparatoires
- Des formations dans divers domaines d'activités :
  - Pôle Industrie
  - Pôle Tertiaire
  - Pôle Santé
  - Pôle Informatique
- Retour aux soins si nécessaire ou reconnaissance d'inaptitude au travail.

Autres missions :
Les ESRP sont encouragés à développer ces missions :

- La sensibilisation des organismes de formations de droit commun aux problématiques du handicap
- La formation des travailleurs d'ESAT et des entreprises adaptées
- L'accompagnement professionnel de jeunes en situation de handicap
- Le concours aux équipes pluridisciplinaires des MDA
- L'accompagnement de parcours en alternance

Contacts : standard
Contact.crip@ugecam.assurance-maladie.fr
04 67 33 18 00

GROUPE OCCITANIE UGECAM
Soigner, rééduquer, réinsérer : la santé sans préjugés
Centre de Rééducation et d'Insertion Professionnelle
contact.crip@ugecam.assurance-maladie.fr
www.groupe-ugecam.fr/crip